



music



visual arts



show



gastronomy



images on the move



applied arts



literature

**!!! ATTENTION !!!**  
PROLONGATION DE LA DATE LIMITE DE  
DEPOT DES DOSSIERS  
**VENDREDI 09 JANVIER 2009**

**APPEL À CANDIDATURE**  
**Biennale des Jeunes Créateurs d'Europe et de la Méditerranée**

**SKOPJE 3\_12 septembre 2009**



	page
• communiqué	2
• Skopje 2009	4
• Calendrier	6
• Puglia 2008, le bilan	7
• la Biennale, quelques repères	8
• annexe I [règlement]	10
• annexe II [quota]	13
• annexe III [sélections précédentes]	14
• organisation / production	15

**Appel à candidature aux jeunes créateurs de Marseille  
du Pays d'Aix, de l'agglomération Toulon-Provence-Méditerranée et de la région PACA**

Du 3 au 12 Septembre 2009, la ville de Skopje, capitale de la République de Macédoine [FYROM] accueillera la 14<sup>ème</sup> édition de la Biennale des Jeunes Créateurs d'Europe et de la Méditerranée, organisée par le Comité d'Organisation de la Biennale de Skopje 2009.

La Biennale est un grand festival pluridisciplinaire dédié à la jeune création. Ainsi plus de 700 artistes de moins de 30 ans provenant de 47 pays de l'espace euro-méditerranéen présentent leurs travaux. Expositions, concerts, lectures, spectacles, projections cinéma et vidéo, démonstration gastronomique, défilé de mode jalonnent les 10 jours de cet événement unique en son genre : par l'ampleur du projet ; parce que la Biennale est entièrement dédiée à des artistes en devenir ; en raison du territoire concerné ; enfin par son mode d'organisation qui s'appuie sur un réseau de 75 membres de 23 pays [l'association internationale pour la BJCEM].

Vitrine de la jeune création depuis plus de 20 ans, la Biennale a traversé les villes de Barcelone 1985, Thessalonique 1986, Barcelone 1987, Bologne 1988, Marseille 1990, Valence 1992, Lisbonne 1994, Turin 1997, Rome 1999, Sarajevo 2001, Athènes 2003, Naples 2005 et Bari [Puglia 2008].

La manifestation est organisée avec le concours de l'Association Internationale pour la Biennale des Jeunes Créateurs de l'Europe et de la Méditerranée, fondée en juillet 2001 à Sarajevo, à l'occasion de la 10<sup>ème</sup> édition de la Biennale, afin de renforcer la collaboration entre les ministères, les municipalités, les institutions et les associations culturelles du bassin méditerranéen et promouvoir la jeune création, les échanges internationaux et le dialogue au-delà des frontières politiques et géographiques des pays de la région euroméditerranéenne.

**La représentation française**

La France sera représentée à la Biennale de Skopje par 32 productions [56 artistes] sélectionnées par des jurys de professionnels dans les 5 territoires membres de l'association internationale BJCEM : l'agglomération Toulon Provence Méditerranée, Espaceculture\_Marseille, le Pays d'Aix, la Région Provence Alpes Côte d'Azur et la ville de Montpellier.

Cet appel à candidature concerne Marseille, le Pays d'Aix, Toulon Provence Méditerranée et la Région PACA dans les domaines artistiques suivants :

- ARTS APPLIQUÉS [architecture, design graphique/Web/industriel, mode, création numérique, illustration, BD]  
*discipline ouverte aux artistes de Marseille, du Pays d'Aix et de l'agglomération Toulon Provence Méditerranée*
- ARTS VISUELS [arts plastiques, photographie, installations, performances, art vidéo, multimedia]  
*discipline ouverte aux artistes de Marseille et du Pays d'Aix*
- IMAGES EN MOUVEMENT [cinéma, vidéo, cinéma d'animation]  
*discipline ouverte aux réalisateurs résidant dans la Région PACA*
- GASTRONOMIE *discipline ouverte aux résidant de l'agglomération Toulon Provence Méditerranée*
- LITTÉRATURE [écriture, poésie, poésie sonore] *discipline ouverte aux auteurs de la région PACA*
- MUSIQUE [ethno, musiques du monde, contemporaine, électronique, D.J's., Jazz, Pop, Rock...]  
*discipline ouverte aux groupes et musiciens de la région PACA*
- SPECTACLE VIVANT [théâtre, danse] *discipline ouverte aux compagnies de Marseille*
- PERFORMANCES URBAINES [discipline créée pour la Biennale de Skopje]  
*discipline ouverte aux compagnies de la Région PACA*

Tous les jeunes artistes qui remplissent les conditions ci-après peuvent présenter un dossier de candidature afin de représenter leur territoire à la prochaine Biennale. Le règlement [cf. annexe I] est consultable sur : [www.bjcem.net](http://www.bjcem.net)

**Les conditions de participation sont les suivantes :**

- être un(e) artiste démarrant une carrière professionnelle dans l'une des disciplines pré-citées
- travailler et vivre à Marseille, dans une des communes du Pays d'Aix, de l'agglomération Toulon-Provence-Méditerranée ou de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- avoir moins de 30 ans, c'est à dire : être né après le 1<sup>er</sup> janvier 1978

*Pour le Théâtre, la Danse et la Musique, l'âge limite pour les chorégraphes et metteurs en scène est repoussé à 35 ans. En ce qui concerne les groupes musicaux, la moitié des membres au moins doit avoir moins de 30 ans. Enfin, le Comité souhaite que les textes des productions théâtrales soient écrits par des auteurs de moins de 35 ans.*

- les artistes ayant déjà participé aux précédentes biennales ne sont pas autorisés à concourir

**Avant de constituer leur dossier, les artistes sont appelés à bien vérifier l'adéquation entre leur lieu d'habitation et le territoire couvert pour leur discipline artistique.**

**Les dossiers de candidature devront être remis au plus tard le vendredi 9 janvier 2009 à 17 heures**  
**aucun dossier envoyé par mail ne sera accepté**

**Les artistes sélectionnés auront l'opportunité de :**

- participer à une grande manifestation artistique internationale pendant 10 jours comme spectateur et acteur mais aussi à travers rencontres, ateliers et séminaires
- présenter votre travail dans des conditions professionnelles
- être présent dans les différents documents produits dans ce cadre [catalogue général, catalogue de la sélection Marseille-Aix-Toulon-Région PACA, site internet, CDRom...]
- être invité à participer à des ateliers de création
- exposer à Montpellier et dans la région PACA
- rencontrer d'autres artistes, des professionnels, des journalistes

**Bref, la Biennale leur permettra d'être sur une scène internationale, à eux d'en faire un tremplin et un moteur...**

**Informations et dépôt des dossiers**

• **Marseille & Région PACA**  
**Espaceculture**  
42 la Canebière  
13001 Marseille  
04 96 11 04 76  
firmsmann@espaceculture.net  
www.espaceculture.net

• **Pays d'Aix**  
**Seconde Nature**  
1 Place Victor Schoelcher  
13090 Aix-en-Provence  
04 42 64 16 50  
contact@secondenature.org  
www.secondenature.org

• **Toulon Provence Méditerranée**  
20 rue Nicolas Peiresc BP 536  
83041 Toulon cedex 9  
04 94 93 83 00  
agglo-toulon@tpmed.org  
www.tpm-agglo.fr

- **Site internet /// [www.bjcem.net](http://www.bjcem.net)**

**Autour de la prochaine sélection seront organisés**

- une conférence de presse de présentation des artistes sélectionnés
- un catalogue et un site Internet de la sélection Marseille /RégionPACA / Pays d'Aix
- une exposition de la sélection française du 2 avril au 17 mai à Montpellier produite par la Ville de Montpellier
- un retour de Biennale en 2010 produit par Espaceculture à Marseille [expositions, lectures, spectacles, concerts]

Certains artistes pourront en outre participer aux workshops proposés par les organisateurs de Skopje 2009 et/ou par les membres de la BJCEM.

Enfin d'autres projets émanant des associés français et étrangers sont à l'étude.

### **Skopje, quelques caractéristiques**

Skopje [en macédonien *Скопје*, prononcé skopje] est à la fois la capitale et la plus grande ville de la République de Macédoine. Elle compte aujourd'hui un peu moins de 600 000 habitants, soit environ le quart de la population totale du pays. Skopje concentre la majeure partie des fonctions administratives, politiques, économiques et culturelles du pays.

La ville existe depuis l'Antiquité romaine, durant laquelle elle est appelée *Scupi*. Après avoir fait partie de l'Empire byzantin et de l'Empire ottoman sous le nom d'*Uskub*, elle a été intégrée à la Yougoslavie puis est devenue la capitale officielle de la Macédoine. Skopje s'est particulièrement développée après la Seconde Guerre mondiale, sous Tito. Depuis 1963, elle est tristement célèbre pour le tremblement de terre qui l'a presque entièrement détruite et offre aujourd'hui un urbanisme marqué par l'architecture communiste et contemporaine. La chute du régime yougoslave et l'indépendance de la Macédoine ont entraîné de nombreuses fermetures d'usines et la ville peine encore aujourd'hui à s'inclure dans les réseaux économiques européens.

### **La Macédoine**

Appelée République de Macédoine ou Ancienne République yougoslave de Macédoine [ARYM ou FYROM en anglais], la Macédoine est un État d'Europe du Sud situé dans la péninsule balkanique. Elle a acquis le statut de pays-candidat à l'Union européenne depuis décembre 2005. Elle est entourée de la Grèce, de la Bulgarie, de la Serbie, du Kosovo et de l'Albanie.

### **Un peu d'histoire...**

En 1913 la Serbie, la Bulgarie et la Grèce, qui revendiquaient chacune la Macédoine (dont la population était alors fort bigarrée) chassent les Turcs et se partagent le pays. À Paris, un cuisinier invente un plat de légumes mélangés qu'il baptise du nom de cette région. Après la première guerre mondiale, la Serbie est intégrée au nouvel État devant réunir les populations slaves de la région : la Yougoslavie. Au cours du XX<sup>ème</sup> siècle la Yougoslavie devient une fédération, au sein de laquelle la république de Macédoine est une composante indépendante de la république de Serbie. Avec la fin de la Yougoslavie, en 1991, les dirigeants de la République de Macédoine - qui vient de gagner son indépendance - cherchent une identité locale forte qui évite leur absorption par la Bulgarie (le parler slave de Macédoine est très proche du bulgare) ou par l'Albanie (le district de Tetovo, au nord-ouest, est peuplé d'Albanais). Pour cela, non seulement ils conservent le nom Macédoine, mais ils adoptent les emblèmes de la Macédoine antique ("Soleil de Vergina" dans la tombe de Philippe II). La Grèce conteste cette appropriation d'un passé grec bien antérieur aux Slaves et cette dénomination. Diverses dénominations sont proposées : "Vardarie" (du nom du principal fleuve du pays), "Macédo-slavie", "Macédo-slavonie", "Nouvelle Macédoine" ou encore "Slavomacédoine", mais les dirigeants macédoniens refusent tout nom où ne figurerait pas le radical "Macédo" et les Grecs, tout nom où il figure. En l'absence de compromis, la plupart des organisations internationales et des États étrangers appellent officiellement ce pays par son nom constitutionnel : République de Macédoine. Seule la Grèce et ses alliés, dans les relations officielles, appellent le pays par l'acronyme ARYM [Ancienne République yougoslave de Macédoine]. L'acronyme anglais est FYROM [Former Yugoslav Republic of Macedonia]. Il est toutefois fait largement usage, par commodité, dans les textes moins officiels [communiqués, liens de navigation des sites des ministères des Affaires étrangères] des termes Macédoine et République de Macédoine. 113 pays dans le monde utilisent le nom constitutionnel (République de Macédoine) et reconnaissent officiellement le nom "Macédoine". Parmi ceux-ci : la Turquie, les USA, la Russie, la Pologne, la Slovaquie, la Chine et la Bulgarie ont reconnu unilatéralement le nom de "République de Macédoine". La Grèce craint que si le nom "République de Macédoine" est utilisé, la Macédoine puisse nourrir des prétentions territoriales vis-à-vis de la province grecque de Macédoine. Cependant l'amendement 2 de la constitution macédonienne interdit à l'État macédonien d'envahir d'autres territoires. Lors du sommet de l'OTAN à Bucarest en avril 2008, alors que l'Albanie et la Croatie ont été officiellement invitées à rejoindre l'organisation, la candidature de la Macédoine n'a pas été acceptée suite au veto de la Grèce. Le secrétaire général de l'OTAN a déclaré que le pays sera le bienvenu lorsqu'il aura réglé le problème de son nom officiel (Macédoine) que la Grèce refuse toujours de reconnaître.

### **Organisateurs de la Skopje 2009**

La Biennale Skopje 2009 est organisée par l'association for International Youth Cooperation-Skopje - membre de l'association BJCEM depuis 6 ans - avec le soutien du Ministère de la Culture de la République de Macédoine et de la Ville de Skopje. En collaboration étroite avec l'association internationale pour la BJCEM.

**Les dates** : 3 au 12 septembre 2009

### **Le principe**

Contrairement aux trois précédentes éditions qui se sont déroulées dans un lieu unique [un parc à Athènes, un Château à Naples, une Foire-expo à Bari], cette Biennale sera "un événement de ville" à savoir qu'il se déploiera dans les espaces culturels et les espaces publics du centre de Skopje.

**Seven Gates** [les 7 portes]], tel est le mot d'ordre de cette biennale, fondée sur les interrelations entre les différentes cultures et leurs représentations artistiques. Ce projet pluridisciplinaire qui inclut 713 artistes venant de 46 pays d'Europe et de la Méditerranée est un véritable challenge pour la Macédoine. En effet, contrairement à d'autres pays de l'ex Yougoslavie, la Macédoine n'a pas eu la possibilité d'accueillir et d'exporter ses artistes au delà des frontières. C'est d'ailleurs ce souci d'ouverture qui a motivé la candidature de la ville de Skopje pour la BJCEM 2009 dont elle gage qu'elle sera un élément décisif pour l'avenir des macédoniens au sein de l'Europe.

### **La présentation de l'événement par discipline artistique**

#### ARTS VISUELS

Lieux : Museum of Contemporary Art; National Gallery (Mala Stanica and Cifte Amam), Youth Cultural Centre, Cultural- informative Center, National Museum of Macedonia, Museum of City of Skopje and Macedonian Opera and Ballet

Surface d'exposition : 22.860 m2

Productions: 272

#### PERFORMANCES URBAINES

Lieux : City square "Makedonija", City Park, cafés and open spaces round City of Skopje

18 productions seront présentées trois fois dans trois lieux différents

#### IMAGES EN MOUVEMENT

Lieux : Youth Cultural Centre (cinema Frosina), Kinoteka, Faculty of Drama Arts and art cafes round city of Skopje

40 films seront présentés trois fois dans trois lieux différents

#### SPECTACLE VIVANT - THÉÂTRE, DANSE

Lieu : Macedonian Opera and Ballet et le Macedonian National Theater

24 spectacles

#### LITTÉRATURE - POÉSIE

Lieux : Kursumli Ann, Suli Ann où 40 lectures seront proposées

#### MUSIQUE

Lieux : "Main Stage" City Square "Makedonija", Kursumli Ann, Suli Ann, Art cafes around the city

24 groupes se produiront lors des 2 ou 3 concerts prévus pendant les 10 jours

#### GASTRONOMIE

Lieu : Meeting Point Biennale Skopje

20 productions

Une dégustation par jour

### **Autour du programme...**

Des forums, tables rondes, conférences, master classes et ateliers se dérouleront au Meeting point Skopje Biennale, dans le hall du Macedonian Philharmonic et au Youth Cultural Center

### **Activités avant la Biennale**

7 workshops, un par discipline artistique, seront organisés entre mars et mai 2009.

### **Hébergement**

Tous les artistes seront hébergés dans la "student house Pelagonija". Les délégations, journalistes et VIP seront logés dans les hôtels du centre de Skopje

### **Communication**

Après avoir été présentée lors du *October Salon Belgrade* [20 - 26 octobre 2008], la Biennale sera également mise à l'honneur à l'occasion de différents événements internationaux comme la Biennale du Caire en Egypte en décembre 2008, aux Emirats Arabes Unis en Mars 2009 lors de la *Sharjah Biennale*, au mois de juin au cours de la *53<sup>ème</sup> Biennale de Venise* et de la *2<sup>ème</sup> Biennale d'Athènes* et en septembre à l'occasion de la *11<sup>ème</sup> Biennale d'Istanbul*.

L'adresse du futur site Internet de la Biennale est : [www.bienneskopje2009.org](http://www.bienneskopje2009.org)

### *Calendrier Skopje 2009*

#### **La sélection**

- Appel à candidature du 15 octobre 2008 au 9 janvier 2009
- Organisation des jurys dans chaque territoire : courant janvier 2009
- Fin janvier : harmonisation nationale lors d'une réunion du Comité français

#### **Avant la Biennale**

- Conférence de presse de présentation des artistes sélectionnés
- Réalisation d'un catalogue et développement du site Internet
- Exposition de la sélection française du 2 avril au 17 mai 2009 à Montpellier au Carré Sainte-Anne
- Workshops à Skopje dans les 7 disciplines artistiques [Mars à mai 2009]

#### **Biennale Skopje 2009**

- 3 au 12 septembre 2009

#### **Après la Biennale**

Retour(s) de Biennale proposés à Marseille par Espaceculture et sous réserve à Aix-en-Provence et l'Agglomération Toulon Provence Méditerranée courant 2010.

## **Biennale Puglia 2008 /// Bari 22 au 31 mai 2008**

Le bilan de cette treizième édition est globalement positif.

En premier lieu, de par sa réalisation même. Après l'annulation d'Alexandrie, on ne peut que se féliciter d'avoir réussi à organiser cette édition.

En deuxième lieu, de par la qualité de l'organisation. Tous les participants ont reconnu que les équipes étaient très professionnelles, l'aménagement du lieu également. Les artistes ont bénéficié de bonnes conditions de présentation de leurs œuvres.

En troisième lieu, parce que, malgré l'urgence dans laquelle se trouvaient les organisateurs, ils ont entrepris des projets qui étaient jusqu'à présent restés uniquement à l'état d'intention. Il en est ainsi pour l'organisation de rencontres, séminaires et workshops pendant la Biennale. Ils ont aussi créé des espaces de rencontres informelles, un véritable meeting point, une radio Biennale sur le site. Enfin, des élèves de l'école de cinéma pugliese ont suivi l'ensemble de la manifestation, une trace vidéo est donc disponible. La fréquentation a été satisfaisante. L'événement a été suivi par la population et les médias locaux avec beaucoup d'intérêt.

Des réserves demeurent, mais elles ne sont pas liées à l'organisation elle-même de la Biennale mais à son principe même. Nous parlons ici du manque d'homogénéité du niveau artistique de l'événement. C'est un problème récurrent que le réseau Biennale doit résoudre. En effet, chaque membre, organisation de l'association est responsable de la sélection de ses artistes. Il appartient par conséquent au réseau de remédier à ce problème et surtout à chaque membre d'en avoir conscience et d'appliquer les règles de sélection à savoir : appel à candidature public afin de recevoir un nombre important de dossiers, suivi de la mise en place de jurys professionnels pour sélectionner les artistes qui représenteront le territoire à la Biennale. C'est ce que font l'ensemble des membres français. Nous avons quelques doutes concernant certains territoires. Cette question est à l'ordre du jour de plusieurs réunions du réseau et de nouvelles méthodes vont être expérimentées avec la Biennale de Skopje.

### **La biennale PUGLIA 2008 en chiffres**

- 46 pays
- 100 représentants institutionnels des 46 pays
- 750 artistes
- 200 journalistes de la presse nationale et internationale
- 200 opérateurs culturels nationaux ou internationaux
- 50.000 m2 (surface du Village Biennale)
- 12 pavillons d'exposition, 2 salles de théâtre de 300 places, 2 scènes musique
- 420 productions
- 40 concerts
- 30 spectacles de théâtre et danse
- 300 installations
- 20 lectures
- 20 séminaires-rencontres et workshops
- 10 conférences
- 13 hôtels occupés
- 650 artistes hébergés
- 115 représentants des délégations
- 33 VIPs
- 38 Journalistes
- 4893 nuitées

Budget de la manifestation : 2 761 000 euros provenant en grande partie du Fond Européen de développement dans lequel la région des Pouilles est impliquée.

## La Biennale des Jeunes Créateurs d'Europe et de la Méditerranée

### Un grand festival

10 jours de concerts, spectacles, expositions, lectures, défilé de mode...

### pluridisciplinaire

sont représentés sept secteurs artistiques :

Arts appliqués / Arts visuels / Cinéma-Vidéo / Gastronomie / Littérature-Poésie / Musique / Spectacle vivant

### dédié à la jeune création

y participent des artistes de 18 à 30 ans [35 ans pour les chorégraphes et metteurs en scène]

### unique en son genre...

- par l'ampleur du projet : entre 700 et 1000 artistes réunis pendant 10 jours dans une ville du bassin méditerranéen
- parce qu'elle est entièrement dédiée à des artistes en devenir, la plupart sont inconnus des médias et professionnels au moment de leur sélection
- en raison du territoire concerné : l'espace euro-méditerranéen, on peut rappeler que la première édition a eu lieu en 1984 soit près de 10 ans avant le processus euro-méditerranéen dont le troisième volet est encore frémissant
- par son mode d'organisation qui s'appuie sur un réseau de 72 membres issus de 21 pays : chaque associé est responsable de la sélection des artistes qui représenteront son territoire

Vitrine de la jeune création en Méditerranée, la Biennale a traversé depuis plus de 20 ans les villes de Barcelone, Bologne, Thessalonique, Marseille, Valencia, Lisbonne, Turin, Rome, Sarajevo, Athènes, Naples et Bari.

La 14<sup>ème</sup> édition aura lieu à Skopje [Macédoine] du 3 au 12 septembre 2009

### La naissance de l'événement

La Biennale des Jeunes Créateurs d'Europe et de la Méditerranée est née en 1984 sur une idée de ARCI Kids - bureau consacré à la jeunesse de l'association italienne ARCI - avec pour mission de permettre aux jeunes artistes d'Europe et de la Méditerranée de se retrouver lors de rencontres périodiques dans les villes principales de la Mare Nostrum.

La jeune création à cette époque était considérée comme un secteur marginal dans le monde et sur le marché culturels. Au même moment, une vague commune parmi les jeunes créateurs de Barcelone, Marseille, Turin, Zagreb, Alger, se développait à travers un même langage et des projets communs.

Après Tendencias [Barcelona - 1984], prologue de la manifestation, en 1985 la ville catalane a accueilli la première édition de la BJCEM. Lors de cette première Biennale, les artistes de 6 pays (Italie, France, Espagne, Portugal, Grèce et Yougoslavie) se sont rencontrés avec quelques invités des pays balkans et arabes. Des ministères, des villes de la Méditerranée et des associations ont alors rejoint le Comité International.

L'édition suivante a eu lieu à Thessalonique en [1986], puis se sont succédées les biennales de Barcelone [1987], Bologne [1988], Marseille [1990], Valencia [1992], Lisbonne [1994], Turin [1997], Rome [1999], Sarajevo [2001], Athènes [2003], Naples [2005] et Bari [2008].

### La naissance de l'association

L'Association Internationale pour la Biennale des Jeunes Créateurs d'Europe et de la Méditerranée est née en juillet 2001 à Sarajevo pendant la 10<sup>ème</sup> édition de la Biennale des Jeunes Créateurs d'Europe et de la Méditerranée, pour renforcer le travail et les relations entre les ministères, les villes, les institutions et les associations culturelles de la Méditerranée.

Aujourd'hui l'Association compte 72 membres (dont 5 français) issus de 21 pays et reste ouverte à l'adhésion d'autres associations représentant des organisations locales et nationales du bassin méditerranéen.

La tâche principale de l'association BJCEM est de promouvoir les jeunes créateurs : "...l'association souhaite dynamiser leur production culturelle et expressive, et rendre plus accessible l'accès au circuit international à travers la création de rencontres, d'échanges, de réflexions et de formations sur la réalité de l'art contemporain..." [extrait des statuts de l'association].

La BJCEM est un grand réseau euroméditerranéen qui permet la promotion des échanges culturels au delà des frontières politiques et géographiques. La Biennale propose le concept d'une Europe et d'une Méditerranée disposées à unifier les pays de cette zone en encourageant les échanges et le travail en commun.

### Le fonctionnement de l'association

Le siège social de l'association est situé à Bruxelles [Belgique].

Un bureau opérationnel dirigé par le Secrétaire Général Alessandro Stillo, salarié de l'association est installé à Turin [Italie].

Le bureau de l'association BJCEM est composé de :

- Luigi Ratclif [organisateur de la Biennale de Turin en 1997] président,
- Alessandro Stillo, secrétaire général
- Emiliano Paoletti, trésorier [Directeur de Zone Attive à Rome].

Statutairement, l'association se réunit au moins deux fois par an au cours d'assemblées générales précédées de conseils de direction pour définir ses axes de travail, étudier les projets en cours et à venir, préparer la participation des villes à la prochaine Biennale (calendrier des appels à candidature, état d'avancement de l'organisation, etc.).

Le Conseil de direction est actuellement composé de 27 membres. Chaque pays y est représenté par 2 à 4 membres. La participation française est de 3 membres : Espaceculture/Marseille, Ville de Montpellier, Communauté d'agglomérations Toulon-Provence-Méditerranée.

### L'articulation réseau / événement

La création de l'association en juillet 2001 a entraîné une modification dans le principe général de la Biennale avec la création de deux entités distinctes : l'organisateur de la Biennale et le réseau constitué en association. Jusque là, le Président du Comité International était la personne en charge de l'organisation de la prochaine Biennale. Aujourd'hui, les organisateurs peuvent se concentrer pleinement sur l'organisation de leur Biennale. Cependant, ils doivent rendre des comptes à l'association sur l'avancement du projet.

Ainsi, l'association peut s'occuper de projets parallèles au grand rassemblement qui a lieu tous les deux ans : développement du réseau, organisation d'opérations entre deux Biennales (type work-shops), recherche de financements pour les activités de l'association et édition de catalogues comme *Original*, paru en décembre 2007 chez Electa.

### Le catalogue Original et la participation française

L'idée de produire un catalogue retraçant 20 ans de biennale à travers 100 artistes sélectionnés au cours des 12 éditions qui se sont déroulées de 1985 à 2005 est née à Helsinki à l'issue de l'assemblée générale de 2004. Le projet a été discuté pendant la Biennale de Naples et la décision de l'édition de ce livre-anniversaire a été entérinée fin 2005 lors de l'assemblée générale de l'association qui s'est déroulée à Marseille.

Ce catalogue de 300 pages intitulé : *ORIGINAL, 100 Artists who made BJCEM original*, porté par le bureau de l'association à Turin et Yuri Krpan de Ljubjana, a été confié à la maison d'édition italienne Electa. Outre la présentation des oeuvres des artistes et leur curriculum vitae, il rend compte des 12 éditions de la Biennale et de leur apport dans chacune des villes qui les ont accueillies. La réunion de ces 100 artistes passés par la Biennale et dont la carrière se poursuit au niveau international a été réalisée par les membres de l'association BJCEM. Chaque membre ayant sélectionné les artistes les plus marquants de son territoire.

Ainsi, en plus d'une présentation de l'édition marseillaise de la Biennale par Patrick Ciercoles, 9 artistes français ont été choisis, 6 ayant représenté Marseille et 3 Montpellier au cours des biennales de Barcelone [1987], Marseille [1990], Lisbonne [1994], Turin [1997], Rome [1999], Sarajevo [2001] et Athènes [2003]. 4 d'entre eux ont été sélectionnés en Arts visuels [Alfons Alt, Abdelkader Benchamma, Enna Chaton, Paul Granjon], 2 en danse [Compagnie Kelemenis, Compagnie Les gens du quai], 1 en arts appliqués [Arnaud Mercier], 1 en musique [eRikm] et 1 en théâtre [Compagnie Cartoun Sardines].

## REGLEMENT

### Art.1 Informations générales

La 14<sup>ème</sup> édition de la Biennale des Jeunes Créateurs de l'Europe et de la Méditerranée aura lieu à Skopje du 3 au 12 Septembre 2009. En accord avec les organisateurs et l'association BJCEM, la France sera représentée par 32 productions artistiques choisies sur concours. La participation effective des jeunes artistes passe par une présélection locale suivie d'une harmonisation nationale. En France, cinq territoires sont concernés (voir ci-dessus).

### Art.2 Modalités de sélection

La sélection des participants sera effectuée par des commissions locales composées de critiques, professionnels et experts des différents secteurs. La commission sélectionnera les artistes sur la base des travaux présentés. Ses décisions seront sans appel. Les choix seront faits selon des critères de qualité et d'innovation couvrant autant que possible un champ expérimental.

### Art.3 Le thème de la Biennale

Les organisateurs de la Biennale ont choisi comme tonalité à l'événement, comme piste de réflexion le thème "*Les sept portes*". Il est donné à titre indicatif, les artistes candidats comme les différents jurys n'ont pas obligation d'en tenir compte. Sept routes mènent et partent de Skopje, semblables aux sept énergies vitales qui entrent et sortent du corps.

Une légende raconte que sept routes partaient d'un grand monolithe qui se dressait sur le site actuel de Skopje. Le monolithe était sphérique, semblable au crâne humain. Il était parait-il la tête d'un géant auquel on aurait jeté un sort lui bloquant tous les orifices vitaux. Un jour un héros parvint au monolithe et de sa lance magique déboucha les yeux, la bouche, les oreilles, le nez. C'est ainsi que la ville pu de nouveau entendre, respirer et parler. Aujourd'hui qui passe voit à travers les yeux de Skopje, entend à travers les oreilles de Skopje, sent à travers ses narines et goûte à travers sa bouche. Les sept domaines artistiques de la biennale entreront à Skopje au travers de ces portes symbolisant le flux continu de la création. C'est une façon de mélanger les œuvres actuelles au patrimoine local.

### Art.4 Organisation par domaines artistiques

La Biennale de Skopje 2009 est organisée en 7 domaines artistiques, comprenant plusieurs disciplines :

- Arts appliqués : architecture, design graphique/Web/industriel, mode, création numérique, illustration, BD
- Arts visuels : arts plastiques, photographie, installations, performances, art vidéo, multimedia
- Images en mouvement : cinéma, vidéo, cinéma d'animation
- Gastronomie
- Littérature : écriture, poésie, poésie sonore
- Musique : ethno, musiques du monde, contemporaine, électronique, D.J's., Jazz, Pop, Rock...
- Spectacles : théâtre, danse, performances urbaines

### Art.5 Conditions de participation

Peuvent déposer un dossier de candidature tous les jeunes artistes nés à partir du 1er janvier 1978 (moins de 30 ans) résidant dans l'un des territoires membres de l'association Biennale. Bien vérifier la correspondance territoire et discipline artistique dans la partie "constitution des dossiers". Pour les productions de spectacle, la limite est fixée à 35 ans pour les metteurs en scène et les chorégraphes (nés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1973). La moitié au moins des membres du groupe ou de la compagnie ne doit pas dépasser 30 ans. Les jurys donneront une préférence aux productions théâtrales ou spectacles, réalisés à partir de textes écrits par des auteurs de moins de 35 ans.

Pour toutes les disciplines (hors spectacles & musique) les organisateurs inviteront à Skopje un seul artiste pour les 10 jours de la manifestation, y compris pour des créations collectives.

Les artistes ayant déjà participé à une édition précédente de la Biennale ne peuvent concourir dans la même discipline.

### Art.6 Critères de sélection

La qualité, l'innovation et la recherche artistique contemporaine sont les critères fondamentaux de la sélection des artistes et des productions. Toutes les formes d'expression sont admises quels que soient les techniques et les supports utilisés. Les artistes doivent résider dans l'un des territoires concernés à savoir :

- Marseille, Pays d'Aix et Agglomération Toulon Provence Méditerranée pour les arts visuels, & les arts appliqués.
- Marseille uniquement, pour le spectacle vivant [théâtre, danse]
- La Région PACA pour la musique, la littérature, Images en mouvements, interventions urbaines (cf. projet spécifique Skopje)
- L'agglomération Toulon Provence Méditerranée pour la gastronomie.

### **Art.7 Modalités de participation**

Pour participer à l'appel à candidature, les jeunes artistes doivent joindre à leur candidature :

- un curriculum artistique indiquant les coordonnées personnelles de l'artiste et des membres du groupe.
- la demande de participation remplie et signée (à télécharger sur [www.bjcem.org](http://www.bjcem.org)).
- la photocopie d'un document d'identité (CNI ou passeport) sur lequel apparaît la date de naissance.
- un court texte présentant la démarche artistique : une page maximum

Il est conseillé de constituer un dossier au format A4 relié, clair et précis, présentant tous les documents demandés selon la discipline artistique, éventuellement accompagnés d'un DVD ou d'un CD-ROM (identifié sur le support numérique comme sur son contenant), auquel cas :

- Les photos doivent être enregistrées au format jpg ou tiff.
- Les fichiers de vidéos doivent être enregistrés en format standard.

Il est possible de joindre au dossier de candidature un dossier annexe présentant le parcours esthétique de l'artiste, des articles de presse et autres publications...

Tout dossier non conforme sera refusé.

Vous souhaitez concourir en Arts visuels

Cette discipline est ouverte aux artistes habitant l'Agglomération Toulon Provence Méditerranée, le Pays d'Aix ou Marseille

Vous souhaitez concourir en musique

Cette discipline est ouverte aux groupes et musiciens de la région PACA

Vous souhaitez concourir en Théâtre ou Danse

Cette discipline est ouverte aux compagnies de Marseille

Vous souhaitez concourir en Performances urbaines

Cette discipline, créée pour la Biennale de Skopje est ouverte aux compagnies de la région PACA

Attention : 3 personnes maximum

Vous souhaitez concourir en Littérature

Cette discipline est ouverte aux auteurs de la région PACA

Vous souhaitez concourir en arts appliqués

Cette discipline est ouverte aux créateurs de Marseille et du Pays d'Aix

Vous souhaitez concourir en gastronomie

Cette discipline est ouverte aux créateurs résidant dans l'agglomération Toulon Provence Méditerranée

Vous souhaitez concourir pour Images en mouvement

Cette discipline est ouverte aux réalisateurs résidant dans la Région PACA

### **Art. 8 Restitution du matériel**

Une fois la sélection réalisée, les dossiers de candidature pourront être retirés auprès de chaque structure selon les modalités indiquées dans le courrier annonçant les résultats du concours.

### **Art. 9 Acceptation du règlement**

La participation au concours implique la complète acceptation du présent règlement, ainsi que le consentement à la reproduction graphique, photographique, et vidéo, des oeuvres choisies, dans toutes publications à caractère documentaire ou promotionnel de la manifestation et des artistes.

### **Art. 10 Répartition des frais**

Les frais de transport des œuvres et des artistes sont pris en charge par la structure locale, les frais de séjour et d'organisation de l'événement sont à la charge des organisateurs de Skopje 2009.

### **Art. 11 Assurance**

Pendant la Biennale (de l'ouverture de la caisse à sa clôture) les œuvres seront assurées par l'organisation de la Biennale pour des valeurs qui ne pourront être surestimées.

### **Art. 12 Droits de l'organisation sur les œuvres**

L'Association Internationale pour la Biennale se réserve le droit de publier le matériel sur la Biennale, sous des formes et moyens divers, (textes, images, enregistrements musicaux et vidéo, productions informatiques), pour ses activités de documentation et de promotion de la manifestation et des artistes.

Les auteurs concèdent l'usage non exclusif à la Biennale Internationale des Jeunes Créateurs de l'Europe et de la Méditerranée, la faculté de créer, publier, reproduire et de diffuser, y compris, à des fins commerciales les oeuvres individuelles et collectives, sélectionnées pour la manifestation sous toutes formes et tous supports que la Bjcem jugera opportuns. Ces œuvres seront commercialisées sous le logo de la Bjcem et/ou de la Biennale Skopje 2009. La participation à la manifestation comporte la renonciation, de la part des auteurs, à toutes prétentions à caractère financier, à l'égard de la Bjcem, concernant la cession des droits précités.

Les présentes conditions générales sont soumises à l'application du droit italien. Pour toute contestation pouvant survenir lors de l'interprétation et l'exécution de cet appel à candidature, l'attribution est faite aux Tribunaux de Torino qui appliqueront la loi italienne en vigueur.

#### **Art.13 Date limite de dépôt des candidatures**

Les dossiers de participation au concours comprenant les éléments requis dans l'article 7 ainsi que les éventuels éléments spécifiques à chaque champ disciplinaire, devront parvenir au plus tard le **vendredi 9 janvier 2009 à 17 heures** en main propre ou par courrier (la date de la poste faisant foi) aux adresses suivantes :

**Agglomération Toulon Provence Méditerranée**  
20 rue Nicolas Peiresc - BP 536 - 83041 Toulon cedex 9

**Pays d'Aix**  
**Seconde Nature**  
1, place Victor Schoelcher - 13090 Aix-en-Provence

**Marseille & Région PACA**  
**Espaceculture\_Marseille**  
42, la Canebière - 13001 Marseille

**Attention, aucun dossier par mail ne sera accepté**

#### **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Les jurys se réuniront courant janvier puis une sélection définitive sera établie par le comité français (Montpellier, TPM, Seconde Nature, Espaceculture\_Marseille, Région Paca) selon les quotas définis par les organisateurs de la Biennale Skopje 2009 et l'association internationale pour la BJCEM.

Vous serez personnellement avertis par courrier des décisions des jurys, fin janvier.

Les noms et fonctions des membres des jurys seront communiqués lors de la présentation de la délégation française bien après les réunions de sélection.

Les productions choisies par les différentes commissions seront celles présentées à la Biennale de Skopje 2009 sous réserve de réajustements en fonction des possibilités techniques et des espaces proposés par les organisateurs

#### **DES QUESTIONS**

N'hésitez pas à nous contacter par courriel ou téléphone

Espaceculture\_Marseille - 04 96 11 04 76 - firman@espaceculture.net

Seconde Nature \_ Pays d'Aix - 04 42 64 16 50 - contact@secondenature.org

Agglomération Toulon Provence Méditerranéen - 04 94 93 83 00 - agglo-toulon@tpmed.org

Biennale de Skopje - [www.bienneskopje2009.org](http://www.bienneskopje2009.org)

La Biennale de Skopje accueillera **428 productions artistiques** réparties en 7 secteurs. qui proviendront principalement des pays membres de l'association BJCEM [346/428].

**D'autres pays, partenaires de la BJCEM** seront représentés. L'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, le Danemark, l'Estonie, la Hongrie, l'Irlande, Israël, le Liban, la Lituanie, la Pologne, la Roumanie, le Royaume Uni, la Russie, la Serbie, la Syrie et la Tunisie participeront à la Biennale de Skopje avec **73 productions**.

En outre, **9 artistes isolés** venant de Hollande, du Luxembourg, du Maroc, de Slovaquie et de Suède seront invités à participer à cette biennale.

Pays membres BJCEM	Secteurs artistiques							Nb. Productions
	Arts.v. & appl.	P. urbaines	Spéctacle	Musique	Images	Littérature	Gastronomie	
Albanie	3	1	0	0	2	1	0	7
Algérie	9	1	0	1	0	1	1	13
Bosnie Herzégovine	8	1	0	1	2	1	0	13
Croatie	9	0	1	0	1	1	1	13
Chypre	5	0	1	0	0	1	0	7
Egypte	16	0	1	1	2	0	1	21
Espagne	30	2	2	3	3	3	5	48
Finlande	2	0	0	0	0	0	0	2
France	23	1	2	2	1	2	1	32
Grèce	15	0	3	1	2	2	1	24
Italie	49	4	5	5	17	8	3	91
Jordanie	2	0	0	0	0	0	0	2
Kosovo	3	1	0	1	1	1	0	7
Macédoine	4	1	1	1	0	0	0	7
Malte	2	0	1	0	0	2	0	5
Montenegro	3	1	0	0	1	0	0	5
Palestine	2	0	0	1	0	1	1	5
Portugal	12	0	2	2	2	1	1	20
Nation Rom	1	0	0	1	0	1	0	3
San Marin	1	0	1	0	0	0	0	2
Slovénie	6	1	1	0	1	0	0	9
Turquie	7	1	0	0	1	0	1	10
<b>Total mb BJCEM</b>	<b>212</b>	<b>15</b>	<b>21</b>	<b>20</b>	<b>36</b>	<b>26</b>	<b>16</b>	<b>346</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>272</b>	<b>18</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>20</b>	<b>428</b>

*Ils sont passés par la Biennale...*

Touta ABED [99] /// Matthieu ABONNENC [05] /// Jean-Pascal ALAGNA [88] /// Alfons ALT [94] /// Françoise AMEVET [90] /// Daniel ANDERSH [01] /// Pierre ANDRIEUX [08] /// ART-M [92] /// ART-SCENE Compagnie [92] /// Gilles BARBIER [92] /// Olivier BEDU [03] /// Tansen BEL [08] /// Nicolas BELLONI [05] /// Bagdad BEN MOHAMEDI [90] /// Damien BERTHIER [08] /// Jérémy BESCHON [99] /// Alain BŒUF & Jean-François COMMINGES [99] /// Christophe BLANC [87] /// Pierre BLANCHARD [88] /// Frédéric BLANC-REGNE [94] /// BONTE & MIGOZZI [97] /// Cécile BORDAS [05] /// Jérôme BOURGEIX [01] /// Jeanne BOURRAT [97] /// Olivier BRAMANTI [97] /// BRU COMBO [88] /// Catherine BURKI [05] /// Florent CAILLOL [08] /// Arno CALLEJA [03] /// Jean-François CAMPOS [90] /// Nicolas CANTE [05] /// CARTOON SARDINE [87] /// Charles CASTELLA [90] /// Gilbert CASTILLO [90] /// Stéphanie CAVAGLIA [01] /// Isabelle CAVOIT [90] /// Odile CAZES [88] /// CHAMADE BEAT [05] /// Pascale CHAU-HUU [90] /// Cie A TRAVERS L'ETANG [08] /// Cie EX NIHILO [97] /// Cie RADIATEUR [99] /// Frédéric CLAVERE [88] /// Sébastien CORDOLEANI & Franck FONTANA [08] /// Lise COUZINIER [05] /// Helle DAMKJAER [92] /// Isaury DANIELLY [90] /// Jeane DEROME [03] /// Olivier DESMARAIS [92] /// Peggy DESPRÉS [01] /// Brice DOMINGUES [05] /// Stéphanie DOZOL [03] /// DUPAIN [99] /// Erik M. [97] /// Jean-Paul ESPOSITO [87] /// Philippe FANGEAUX [94] /// Christophe FARNARIER [90] /// Hervé FÉDERSPIEL [97] /// FILLES LATINES [87] /// Corinne FRICKER [92] /// Danielle FROUDIERE [87] /// GACHA EMPEGA [97] /// Cathy GARCIA [92] /// Marie GARCIN [90] /// Éve GAREMI [05] /// CHRISTOPHE GAUTRY [03] /// Jessy GEMAYEL [08] /// David GIANCATARINA [99] /// Jean-Luc GOHARD [05] /// Sophie GONTHIER [08] /// Thomas GONZALEZ [08] /// Françoise GORIA [87] /// Emmanuelle GRACIA [01] /// Paul GRANJON [94] /// Aneke GRÄPER & Juan Maria ALVÈS [05] /// Marie GREGOIRE [08] /// Olivier GROSSETÊTE [03] /// GÜS WEG WATERGANG [01] /// Keiko HAGIWARA [08] /// Chrystale HÉRAUD [01] /// Matthieu HOURS [08] / Julien HYPOLITE [05] / INSOLITE TRAVERSEE [94] / Alexandre ISKRA [88] /// Cyril de JENKEN [03] /// Michel KELEMENIS [90] /// Sarah KERYNA [03] /// K. O. com [05] /// Jin KURASHIGE [03] /// Frédéric LANDI [97] /// Frédéric LANDREAU [88] /// Jean LAURITANO [97] /// Éric LECOIN [03] /// Jérôme LE GOFF [99] /// Raphaël LE MANCQ [92] /// Caroline LE MEHAUTE [08] /// Christèle LENCI [94] /// Les LOCAUX [94] /// Emilie LE STRAT [08] /// LEZARD PLASTIC [87] /// Patrick LINDSAY [97] / Marie-Jo LONG [01] / Olivier LUCAS [97] / Stéphane MACEDO [05] /// Marion MAHU [01] /// Pierre-Marc MARTELLI [88] /// Cyrille MARTINEZ [01] /// Minori MATSUOKA [08] /// Claudine MAURIN [88] /// Jihane El MEDDEB [08] /// Stéphane MENU [92] /// Arnaud MERCIER [99] /// Alexandra MERCURIO [08] /// Fanny MESNARD [08] /// Florence MORELLET [90] /// Jean-Frédéric NOA [99] /// Clivia NOBILI [99] /// NO QUARTET [94] /// Caroline OLIVIER [92] /// OP\*AC [05] /// Guillaume PATUREL [92] /// Géraldine PASTOR LLORET [99] /// EMMA PEEL [90] /// Clara PERREAULT [08] /// Clémence PÉRIGON [05] /// Christian PHILIPPON [90] /// Cédric PONTI [08] /// Adrien PORCU [08] /// PRUNELIA & CORNELIUS [94] / QUE D'LA GUEULE [92] / Marc QUER [92] / Olivier RAMOS [90] /// Sonia REYNAUD [94] /// Rémy RIVOIRE [03] /// Frédéric ROUSTAN [87] /// RYCK et LOLA [92] /// Sarah SAADA [01] /// Pauliina SALMINEN [05] /// Laetitia SELLIER [03] /// Benjamin SERIES [92] /// Marie-Céline SIFFERT [05] /// Yvi SLAN [03] /// Karine SOTON & Anne DUTOIT [99] /// Guillaume STAGNARO [05] /// Marcella SUESCUN DE ODDONE [88] /// Christophe TARKOS [94] /// TELE REBUS [87] /// Laurent TERRAS [01] /// TEX WILLER [92] / THÉÂTRE DE LA PESTE [01] / Ludovic TINTORINI [92] / TOUS DES K [94] /// Christophe TOUZOT [94] /// Serge TRAUQUINI [92] /// Trio Magali SOURIAU [88] /// Sharon TULLOCH-HANROT [90] /// Philippe TURCO [94] /// UP TOWN [94] /// URGENT [87] /// Jean-Baptiste WARLUZEL [08] /// Sébastien Wierinck [05] /// Zhe XU [05] /// Constanze ZAHN [94] /// ZITA LA NUIT [92]

La participation à la Biennale des Jeunes Créateurs d'Europe et de la Méditerranée est organisée et produite :

par **Espaceculture** avec le soutien de la Ville de Marseille et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, de la Direction régionale Jeunes et Sports et de la SACEM pour Marseille et la Région Provence - Alpes - Côte d'Azur

par **Seconde Nature** pour le Pays d'Aix avec le soutien de la Communauté du Pays d'Aix [34 communes] et de la Ville d'Aix

par **la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée** sur le territoire de TPM, composé de 11 communes [Carqueiranne, Hyères, La Garde, Le Pradet, Le Revest, La Seyne, La Valette, Ollioules, Saint-Mandrier, Six-Fours, Toulon]

**Espaceculture**

association loi 1901 conventionnée par la Ville de Marseille  
42, La Canebière - 13001 Marseille  
Tél. 04 96 11 04 60 - fax 04 96 11 04 70

**Président** – Bernard Jacquier  
**Directeur** – Jean-Jacques Gilliard

**Pôle Evénements** – France Irrmann  
Tél. : 04 96 11 04 76 - fax : 04 96 11 04 77  
firmsmann@espaceculture.net

**Assistante** – Catherine Schettini

www.espaceculture.net  
www.bjcem.net  
www.bjcem.org

**Communication & relations presse** – Soisik Voinchet-Zuili  
Tél. : 04 96 11 04 86 - fax : 04 96 11 04 68  
presse@espaceculture.net

**Communication & information** – Isabelle Lesieur

**Administrateur de site** – Laurence Fillon

**Seconde Nature**

1, place Victor Schoelcher  
13090 Aix-en-Provence

Pierre-Emmanuel Reviron  
Tél. : 04 42 64 16 50  
contact@secondnature.org  
www.secondnature.org

**Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée**

20, rue Nicolas Peiresc BP 536  
83041 Toulon Cedex 9  
agglo-toulon@tpmed.org  
Tél. 04 94 93 83 00

**Président** – Hubert Falco